FICHE DE POSTE

CANNES PAYS DE LÉRINS

DGAST AMENAGEMENTS URBAINS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

Direction Voirie Réseaux Déplacements

Service Aménagement de Voirie

Chargé d'études et travaux VRD (H/F)

Catégorie : A ☐ B ☒ C ☐ **Hors catégorie**

MISSIONS	CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE
- Concevoir des aménagements d'espaces publics sur le patrimoine de voirie de la Ville de Cannes et les voiries d'intérêt communautaire sur le périmètre de la CACPL - Réaliser des montages techniques des DCE - Lancer suivre et réceptionner des travaux d'aménagements d'espaces publics	- Travail en bureau et sur le terrain - 38 heures hebdomadaires - Utilisation de l'outil informatique - Déplacements fréquents sur la commune de Cannes et sur le territoire de l'agglomération pour les opérations BHNS - Permis B. **Lieu de travail :** Mairie Annexe de la Ferrage – 31 bd de la Ferrage – 06400 Cannes **Périmètre d'intervention :** Principalement sur la Ville de Cannes et sur les voiries d'intérêt communautaires de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins.

TACHES ATTRIBUTIONS	CAPACITES LIEES A L'EMPLOI
En phase conception : - A partir des plans du SIG, effectue les relevés de terrain nécessaires (réseaux, topos, équipements, sujétions particulières…) - Recense les besoins des différents services gestionnaires de réseaux et des concessionnaires - Etudie techniquement et financièrement les projets - Réalise des plans d'aménagement En phase DCE : - Elabore des pièces techniques et graphiques - Lance des appels d'offres en lien avec la direction des achats - Analyse les offres et rédige les RAO En phase travaux : - Organise le chantier en lien avec le contrôleur de travaux - Participe aux réunions de coordination - Anime des réunions hebdomadaires de chantier et rédaction des CR - Réalise le suivi financier - Veille au respect de la qualité d'exécution, des coûts et des délais - Réceptionne les travaux	**Savoir-faire** : • Maîtrise de la conduite de projets, • Maitrise des procédures de marchés publics • Connaissances des techniques de VRD • Estimation de projets de voirie • Connaissances de l'environnement administratif et juridique des collectivités territoriales ; • Connaissance des procédures administratives particulières (code de l'environnement, code de l'urbanisme) • Connaissance des outils métiers informatiques (MS Project, AUTOCAD-COVADIS). **Savoir-être** : • Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ; • Organisé, rigoureux ; • Savoir animer une réunion • Autonome ; • Disponible ;

FORMATION ET EXPERIENCES
• Formation technicien en travaux publics ou génie civil

CONDITIONSD'ACCESAL'EMPLOIETGRADE	
Diplômes	BAC +2/3 avec expérience significative dans le domaine d'intervention
Concours	B – Technicien
DONNEES D.R.H	
Nature des EPI Habillement	Casque, chaussures de sécurité, chasuble.
Filière/Cadre d'emploi souhaité	B – Technicien